



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## **Le rapport du Comité L'Allier accueilli favorablement par les diffuseurs de spectacles**

**Montréal, le 12 avril 2010** – Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, RIDEAU, accueille avec satisfaction le Rapport du Comité L'Allier et espère que la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en appliquera les recommandations afin que le milieu culturel puisse prendre le virage nécessaire au développement de son industrie.

Le Comité L'Allier a rendu public la semaine dernière son rapport sur la démarche de réflexion qu'il a menée avec les associations d'artistes, de producteurs et de diffuseurs concernées, entre autres, par la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*. RIDEAU a fait partie des associations consultées et est heureux de constater que les membres du Comité L'Allier ont entendu la voix des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène.

### **Mettre fin aux débats incessants devant les tribunaux**

Bien que les diffuseurs représentés par RIDEAU n'aient pas de lien d'engagement avec les artistes et donc, qu'ils ne soient pas visés par la loi sur le statut des artistes, ils se retrouvent souvent devant les tribunaux, en réaction à des recours visant à leur imposer des responsabilités de producteurs qu'ils ne peuvent et n'ont pas à assumer. Le Comité L'Allier s'est donc penché sur la problématique de l'artiste qui est aussi son propre producteur.

Dans un contexte où les artistes s'impliquent de plus en plus directement dans la production et la diffusion de leurs œuvres, le Comité L'Allier dit ceci : « à une époque où (...) les modèles économiques de l'industrie culturelle sont instables ou en mutation, ce n'est pas le moment d'imposer un formalisme excessif aux relations entre les acteurs du milieu artistique au moyen d'interventions législatives ou réglementaires sclérosantes qui empêcheraient le milieu artistique de s'adapter à ces situations nouvelles. » Le Comité L'Allier favorise la convergence des actions plutôt que la confrontation devant les tribunaux et RIDEAU ne peut que souhaiter que le message soit entendu par la ministre St-Pierre, mais aussi par les associations d'artistes.

### **Réinvestir la TVQ dans la création, la production et la diffusion des arts**

Tout comme RIDEAU qui le demande depuis l'automne 2008, le Comité L'Allier recommande au gouvernement du Québec de ne pas abolir la TVQ sur les produits culturels et d'en réinvestir les recettes dans des secteurs qui permettront aux artistes et aux associations de profiter de ces retombées. En conférence de presse vendredi dernier, la ministre St-Pierre a fait savoir que si la TVQ devait être réinvestie dans le secteur culturel, elle servirait à hausser la qualité de vie des artistes et à favoriser la consommation des citoyens. RIDEAU espère que la ministre se souviendra que la rencontre entre les artistes et les citoyens passe par un réseau de diffusion solidement implanté et qui a la possibilité de présenter des œuvres diversifiées et de qualité sur l'ensemble du territoire québécois.

– 30 –

Source : Marlène Morin : 514 598-8024 poste 224 ~ mmorin@rideau-inc.qc.ca

Relations de presse : Bérubé & Geoffroy Communications  
Monique Bérubé ~ 514 723-4943 ~ monique.berube44@sympatico.ca  
Benoit Geoffroy ~ 514 722-9888 ~ bgeoffroy@videotron.ca